

Pour diffusion immédiate**La ministre Nathalie Roy octroie 211 994 \$
à 5 médias communautaires de Saint-François**

Saint-François, le 24 mars 2021 – Au nom de la ministre de la Culture et des Communications, M^{me} Nathalie Roy, la députée de Saint-François, M^{me} Geneviève Hébert, annonce l’octroi de 211 994 \$ à 5 médias communautaires de sa circonscription. Ce soutien est accordé en 2020-2021 dans le cadre du programme Aide au fonctionnement pour les médias communautaires.

Bonifié grâce au Plan de relance économique du milieu culturel annoncé en juin dernier, le programme vise à appuyer les médias imprimés, radios, télévisions et médias en ligne communautaires dans la poursuite de leur mission et la réalisation de leur plan d’action.

Par cette contribution, le gouvernement du Québec veut donner accès aux Québécois à une information diversifiée et de qualité, qui reflète la réalité de chaque région. Il veut par ailleurs soutenir les médias communautaires dans leurs efforts pour stimuler la participation citoyenne et le développement local et régional.

Montants octroyés par média communautaire dans Saint-François

Média communautaire	Montant
Journal communautaire Ici Brompton	12 436 \$
L'écho de Compton	20 671 \$
Radio Bishop inc.	82 248 \$
Radio coopérative de Coaticook	84 075 \$
Soleil des Cantons (1982) ltée	12 564 \$

À l'échelle nationale, 151 médias communautaires ont bénéficié d'un soutien financier en 2020-2021, pour un montant total de 6 990 755 \$.

Citations

« Je suis très heureuse que notre Plan de relance économique du milieu culturel permette d’accroître l’aide à 151 médias communautaires qui jouent un rôle essentiel dans les régions du Québec. Ces médias de proximité permettent d’avoir accès à une diversité de points de vue et à une information de qualité, en phase avec les réalités locales et régionales. Dans le contexte où le secteur des médias vit de grandes transformations, il est important pour votre gouvernement de les appuyer pour qu’ils continuent à produire une information qui reflète l’identité des communautés. »

Nathalie Roy, ministre de la Culture et des Communications

« Les médias communautaires contribuent à la vitalité sociale, économique, culturelle et sportive des milieux où ils sont implantés. Les 5 médias soutenus par l'entremise de ce programme couvrent des sujets et comblent des besoins d'information, d'expression et d'animation spécifiques à la circonscription de Saint-François. Je suis reconnaissante envers la ministre de la Culture et des Communications pour son soutien indispensable à leur mission et à leur plan d'action. »

Geneviève Hébert, députée de Saint-François et whip adjointe du gouvernement

Fait saillant

- Pour l'année 2020-2021, le programme Aide au fonctionnement pour les médias communautaires dispose d'une enveloppe supplémentaire de 1 468 000 \$ provenant du Plan de relance économique du milieu culturel, ce qui représente une augmentation de 26,5 % par rapport à l'année précédente.

Liens connexes

- [Programme Aide au fonctionnement pour les médias communautaires](#)
- [Plan de relance économique du milieu culturel](#)
- [Plan d'aide pour soutenir les médias écrits du Québec](#)

– 30 –

Sources :

Louis-Julien Dufresne
Attaché de presse
Cabinet de la ministre
de la Culture et des Communications
418 380-2310

Gaston Stratford
Attaché de presse
Bureau de circonscription
de la députée de Saint-François
819 345-8721

Information :

Équipe des relations médias
Ministère de la Culture et des Communications
418 380-2388

Suivez le [Ministère dans les médias sociaux](#)   @MCCQuebec